



Fiche-contexte Jérusalem, mai 2015

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine propose un état des lieux de la situation à Jérusalem au regard de l'actualité de colonisation accentuée telle qu'annoncée par le nouveau gouvernement israélien.

En juin 1967, Israël a illégalement annexé Jérusalem-Est pour l'intégrer unilatéralement au territoire israélien.

Le 21 mai est la date anniversaire de la résolution 252 par laquelle en 1968 le Conseil de sécurité de l'ONU déclarait illégale l'annexion de Jérusalem-Est par l'Etat d'Israël. Dans leur dernier rapport confidentiel, les diplomates de l'Union européenne à Jérusalem constatent que la tension dans la ville n'a jamais été aussi forte depuis 1967. Le gouvernement israélien a récemment autorisé la construction de 900 logements de colons à Jérusalem-Est.

On compte 300 200 Palestiniens (soit 37% de la population de la ville) et 207 740 colons israéliens dans Jérusalem-Est.

Colonisation

15 colonies israéliennes ont été illégalement construites à Jérusalem-Est depuis 1967.

En 2014, 3 000 bâtiments ont été mis en chantier pour accueillir des colons. Dans la zone dite « E1 », à l'est de Jérusalem-Est, un projet de construction de 3 500 unités de logement dans des colonies pour 14 500 personnes, encerclerait les quartiers palestiniens et forcerait au transfert 2 800 Bédouins.

En neuf mois de processus de paix sous l'égide des États-Unis en 2014, des plans et appels d'offres ont été émis pour la construction d'au moins 13 851 logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Démolition de maisons / permis de construction

Entre 2000 et 2014, 1 342 maisons palestiniennes ont été détruites par les autorités israéliennes à Jérusalem-Est (dont 98 en 2014).

Un Palestinien doit attendre de 5 à 10 ans sinon plus pour obtenir un permis de construire ; les permis de construire délivrés répondent seulement à 5% des demandes.

Environ 20 000 maisons ont été construites **sans permis** de construire à cause de ces restrictions. Les familles palestiniennes sont alors sous le coup d'une menace permanente de destruction. Il manque actuellement 42 000 logements pour les Palestiniens.

Permis de résidence

Les habitants palestiniens de Jérusalem-Est ne sont pas des citoyens israéliens mais sont munis d'un titre de « résident permanent » délivré par les autorités israéliennes. C'est le même que celui accordé aux résidents étrangers en Israël. Les détenteurs de permis doivent régulièrement prouver leur résidence afin d'éviter la révocation.

En 2014, 107 résidents palestiniens de Jérusalem-Est ont vu leur statut de résidence révoqué.

Depuis 1967, Israël a retiré le permis de résidence à plus de 14 000 Palestiniens.

Le mur

A l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem, le Mur est long de 168 km, seuls 4 km suivent le tracé de la Ligne verte (ligne de démarcation à l'issue de la guerre en 49 à l'issue de la guerre et reconnue comme frontière potentielle).

Plus d'1/4 des résidents palestiniens sont isolés du reste de la ville par le Mur de séparation, restreignant leur accès aux services de base (santé, éducation...).

Pour en savoir plus, consultez nos [chiffres-clefs](#).

Notes aux rédactions, si vous souhaitez davantage d'informations sur la situation actuelle à Jérusalem, nous vous suggérons de rentrer en contact avec :

- Michel Warschawski, directeur de l'Alternative Information Center - mikaic@alt-info.org - +972 2 582 2234
- Zakaria Odeh, directeur de la Coalition civique pour Jérusalem - odehzakaria@gmail.com - +972(2) 2343929

Membres : Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF), Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Terre des Hommes France, Union Juive Française pour la Paix (UJPF). **Observateurs** : Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France), Afran-Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Handicap International, Médecins du Monde France, Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO).